

## Agréments

[Relatif au traitement des huiles usagées](#)

[Relatif au traitement des pneumatiques](#)

[usagés](#)

[Relatif au traitement des véhicules hors](#)

[d'usage - VHU](#)

**[Relatif à l'assainissement non collectif](#)**

[Agrément d'association de protection de](#)

[l'environnement](#)

## Relatif à l'assainissement non collectif

Mise à jour le 28/06/2016

Les eaux usées de nos habitations nécessitent d'être évacuées puis restituées dans le milieu naturel tout en préservant la santé publique et l'environnement.

Les polluants véhiculés par nos eaux usées (essentiellement matière organique, azote et phosphore) doivent être traités afin de limiter leur impact sur nos milieux aquatiques.

L'assainissement non collectif (ANC), aussi appelé assainissement autonome ou individuel, constitue la solution technique et économique la mieux adaptée en milieu rural. Ce type d'assainissement concerne les maisons d'habitations individuelles non raccordées à un réseau public de collecte des eaux usées, soit 10% de la population française.

Le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif nécessitent un agrément préfectoral.

Liste des entreprises agréées pour le département de la Vienne, mise à jour au 28 juin 2016.

Société agréée	Adresse	Numéro d'agrément	Fin de validité de l'agrément
AVSP SARP SUD-OUEST	ZA de Braille Ouaille 86 170 NEUVILLE-DE-POITOU	86-2010-003	20 juin 2021
MORLAT ASSAINISSEMENT	14 rue des métiers 86 500 MONTMORILLON	86-2010-001	20 juin 2021
SANITRA FOURRIER	ZA de la fontaine 86 540 THURÉ	86-2010-002	22 décembre 2021
SYNDICAT EAUX DE VIENNE – SIVEER (intervention uniquement auprès des collectivités)	55 rue de Bonneuil-Matours 86 000 POITIERS	86-2011-001	15 mai 2022
VF SERVICES	2 hameau de Verrières 86 400 CHAMPNIERS	86-2015-001	28 septembre 2025

Partager   

- > [Association](#)
- > [Collectivité](#)

[Information sur les cookies](#)

